

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 6

Résolutions adoptées à la 59<sup>e</sup> séance  
tenue 14 février 2012

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 13 mars 2012

E-59-4.1 ENTENTE AVEC LE CP CONCERNANT LA CONSTRUCTION DU TUNNEL  
PIÉTONNIER

Le Comité exécutif autorise le vice-recteur aux infrastructures, M. Éric Filteau, et le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à signer, pour et au nom de l'Université, l'entente avec Chemin de fer Canadien Pacifique relative à la construction d'un tunnel piétonnier qui reliera le site Outremont au métro l'Acadie et d'un tunnel qui reliera les deux secteurs du site séparés par la voie ferrée une fois déplacée, et tout autre document requis à cette fin, après qu'ils aient été visés par la Division des affaires juridiques.

E-59-4.2 BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DE 26 600,00 \$ (AVANT TAXES) POUR  
L'AVENANT NO 1 AU CONTRAT DE PELLEMON (07-08/K-92652)

Le Comité exécutif autorise le vice-recteur aux finances et infrastructures, M. Éric Filteau, à signer pour et au nom de l'Université, l'avenant no 1 au contrat K-92652 accordé à Pellemon inc., lequel représente une dépense supplémentaire et finale de 26 600,00 \$ [avant taxes], ce qui aura pour effet d'augmenter le montant dudit contrat à 47 180,00 \$ [avant taxes].

E-59-4.3 BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DE 26 604,00 \$ (AVANT TAXES) POUR  
L'AVENANT NO 1 AU CONTRAT DE SOLERKA LTÉE (11-12/K-93598)

Le Comité exécutif autorise le vice-recteur aux finances et infrastructures, M. Éric Filteau, à signer pour et au nom de l'Université, l'avenant no 1 au contrat K-93598 accordé à Solerka Ltée, lequel représente une dépense supplémentaire de 26 604,00 \$ [avant taxes], ce qui aura pour effet d'augmenter le montant dudit contrat à 39 204,00 \$ [avant taxes].

E-59-4.4 PROJET OUTREMONT – APPEL D'OFFRES DE SERVICES PROFESSIONNELS  
EN VUE DE LA RÉALISATION DES PAVILLONS DE SCIENCES ET DE  
SERVICES

Le Comité exécutif recommande au Conseil, sous réserve de l'obtention de l'autorisation du MELS de procéder à l'élaboration du dossier d'affaires initial, d'autoriser la Direction des immeubles à procéder à un ou des appels d'offres publics pour chaque ordre professionnel (architectes, ingénieurs et autres professionnels spécialistes) et pour chaque spécialité. Ces appels d'offres viseront la forme la plus efficiente d'octroyer un contrat aux professionnels retenus, soit en un seul et même contrat, soit en des contrats successifs à divers professionnels

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 6

Résolutions adoptées à la 59<sup>e</sup> séance  
tenue 14 février 2012

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 13 mars 2012

pour l'exécution de tous les services professionnels requis, en architecture, ingénierie et autres professionnels spécialistes, pour la conception et la construction du pavillon des sciences et du pavillon des services sur le site Outremont, c'est-à-dire (i) la préparation des plans et devis préliminaires, (ii) la préparation des plans et devis définitifs et (iii) la surveillance des travaux.

E-59-4.5 PROJET D'ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE (ESPUM) - APPEL D'OFFRES DE SERVICES PROFESSIONNELS EN VUE DE LA RÉALISATION DU PAVILLON DE L'ESPUM

Le Comité exécutif recommande au Conseil, sous réserve de l'obtention de l'autorisation du MELS de procéder à l'élaboration du dossier d'affaires initial, d'autoriser la Direction des immeubles à procéder à un ou des appels d'offres publics pour chaque ordre professionnel (architectes, ingénieurs et autres professionnels spécialistes) et pour chaque spécialité. Ces appels d'offres viseront la forme la plus efficiente d'octroyer un contrat aux professionnels retenus, soit en un seul et même contrat, soit en des contrats successifs à divers professionnels pour l'exécution de tous les services professionnels requis, en architecture, ingénierie et autres professionnels spécialistes, pour la conception et la construction du pavillon des sciences et du pavillon des services sur le site Outremont, c'est-à-dire (i) la préparation des plans et devis préliminaires (ii) la préparation des plans et devis définitifs et (iii) la surveillance des travaux.

E-59-4.6 CONTRAT DE SURVEILLANCE DES PARCS DE STATIONNEMENT

Le Comité exécutif :

1. autorise la Division des approvisionnements à émettre un appel d'offres public pour des *services de surveillance des parcs de stationnement du campus de l'Université de Montréal*, pour une période de trois (3) ans, avec un maximum de deux (2) options de prolongation d'un (1) an;
2. autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, et le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à octroyer et à signer le contrat pour et au nom de l'Université pour un montant n'excédant pas 1,5 M\$ après que celui-ci aura été visé par la Division des affaires juridiques.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 6

Résolutions adoptées à la 59<sup>e</sup> séance  
tenue 14 février 2012

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 13 mars 2012

E-59-4.7 MODIFICATION DES FRAIS FACTURÉS AUX ÉTUDIANTS

Le Comité exécutif :

1. ajuste les frais institutionnels **2012-2013** applicables dès le trimestre d'été 2012 aux niveaux suivants :

Demande d'admission électronique	90,00 \$
Demande d'admission papier	120,00 \$
Frais de diplomation	51,50 \$
Frais de gestion (par crédit)	8,00 \$
Activités hors campus	8,75 \$
Frais de rédaction (par trimestre)	385,75 \$
Soutien aux bibliothèques (par crédit)	1,10 \$

2. mandate, M. Alexandre Chabot, secrétaire général, afin qu'il procède aux ajustements réglementaires nécessaires à la mise en place des hausses mentionnées plus haut.

E-59-4.8 AUTORISATION DES MARGES DE CRÉDIT DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le Comité exécutif :

1. autorise le directeur général des services financiers ou le directeur de la division trésorerie et gestion des risques à négocier de temps à autre sur le auprès d'institutions financières canadiennes emprunts aux fins de financement temporaire des mouvements de trésorerie (i) dont l'échéance est inférieure à 365 jours (ii) dont la valeur cumulative globale demeure en tout temps inférieure à 375 millions de dollars et (iii) dont le taux d'intérêt n'excède pas le taux des acceptations bancaires apparaissant à la page Reuters à la date de l'emprunt, majoré de 0,3 %;
2. autorise les personnes suivantes :
  - M. Alexandre Chabot, secrétaire général
  - M. Éric Filteau, vice-recteur aux finances et aux infrastructures;
  - M. Matthew Nowakowski, directeur général des services financiers;
  - M. Alain Sauvageau, directeur de la division trésorerie et gestion des risques

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 4 de 6

**Résolutions adoptées à la 59<sup>e</sup> séance  
tenue 14 février 2012**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 13 mars 2012

à signer les documents relatifs aux emprunts qui seront contractés en vertu de la présente résolution, étant entendu qu'au moins deux de ces personnes devront signer lesdits documents;

3. autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures ou le secrétaire général à attester, signer et produire tout formulaire ou document bancaire relatif aux objets de la présente résolution, et requis par toute institution bancaire avec laquelle l'Université fait affaire.

E-59-4.9 CONTRAT ISDA AVEC LA BANQUE CIBC DANS LE CADRE DU SWAP DE TAUX D'INTÉRÊT POUR LE PROJET DE RÉNOVATION DES RÉSIDENCES

Le comité exécutif autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, et le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à signer le contrat ISDA avec la Banque CIBC.

E-59-4.10 PROJET D'ENTENTE ENTRE L'UNITÉ DE SANTÉ INTERNATIONALE (USI) DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ET LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE, DANS LE CADRE DE LA PHASE 2 DU PROGRAMME INTÉGRÉ DE SANTÉ EN HAÏTI

Le Comité exécutif :

1. approuve la conclusion de l'Entente (Phase 2) à intervenir entre l'Université de Montréal (Unité de santé internationale) et la Société canadienne de la Croix-Rouge au sujet de la phase 2 du Programme intégré de santé en Haïti;
2. autorise la vice-rectrice aux relations internationales, Mme Hélène David et le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à signer l'Entente (Phase 2) pour et au nom de l'Université après qu'elle aura été visée par la Division des affaires juridiques.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 5 de 6

Résolutions adoptées à la 59<sup>e</sup> séance  
tenue le 14 février 2012

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 13 mars 2012

E-59-4.11 CHAIRE BANQUE SCOTIA EN DIAGNOSTIC ET TRAITEMENT DU CANCER  
DU SEIN DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - NOMINATION DU TITULAIRE

Le Comité exécutif approuve la nomination du Dr **André Robidoux**, professeur titulaire à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal et directeur du Groupe de recherche en cancer du sein (GRCS) du Centre de recherche du CHUM en tant que titulaire de la **Chaire Banque Scotia en diagnostic et traitement du cancer du sein de l'Université de Montréal**, et ce, pour un troisième mandat de trois (3) ans débutant le 1<sup>er</sup> juin 2011 et se terminant le 31 mai 2014.

E-59-5.1 NOMINATIONS ET RENOUELEMENTS DE NOMINATIONS DE  
PROFESSEURS ET CHERCHEURS

Le Comité exécutif procède aux renouvellements et aux nominations des professeurs et chercheurs dont les noms paraissent au document **2012-A-16/59<sup>e</sup>/290 et annexes** déposés aux archives.

E-59-5.2 NOMINATION D'UNE DIRECTRICE INTÉRIMAIRE AU DÉPARTEMENT DE  
MÉDECINE SOCIALE ET PRÉVENTIVE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

Le Comité exécutif nomme madame **Louise Potvin**, professeure titulaire, directrice intérimaire du Département de médecine sociale et préventive, et ce, pour deux mandats consécutifs de six mois chacun, le premier, à compter du 16 janvier 2012 au 15 juillet 2012, et le second, du 16 juillet 2012 jusqu'au 15 janvier 2013.

E-59-5.3 COMITÉS D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE - NOMINATIONS

Le Comité exécutif approuve les nominations suivantes :

**Pour le Comité plurifacultaire d'éthique de la recherche (CPÉR) :**

**Brigitte Des Rosiers**, membre suppléante versée en éthique, pour un premier mandat de trois (3) ans débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et se terminant 31 mai 2014;

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 6 de 6

Résolutions adoptées à la 59<sup>e</sup> séance  
tenue 14 février 2012

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 13 mars 2012

**Pour le Comité d'éthique de la recherche en santé (CÉRES) :**

**Lucie Daigneault-Ferland**, membre non affiliée à l'Université provenant de la collectivité, pour un premier mandat de deux (2) ans débutant le 1<sup>er</sup> novembre 2011 et se terminant le 31 mai 2013;

**Florina Moldovan**, membre suppléante ayant une expertise des méthodes ou des domaines de recherche, pour un premier mandat d'un (1) an débutant le 1<sup>er</sup> novembre 2011 et se terminant le 31 mai 2012;

**Claire Belzil**, membre suppléant non affilié à l'Université provenant de la collectivité, pour un premier mandat d'un (1) an débutant le 1<sup>er</sup> novembre 2011 et se terminant le 31 mai 2012;

**Elvire Vaucher**, membre régulière ayant une expertise dans les domaines, les méthodes et les disciplines de recherche, pour un premier mandat de deux (2) ans débutant le 1<sup>er</sup> novembre 2011 et se terminant le 31 mai 2013.

E-59-5.4 **OCTROI DE GRADES**

Le Comité exécutif décerne les grades supérieurs et de premier cycle conformément aux dates mentionnées et au document **2011-A-16/59<sup>e</sup>/300** (série 300.1 à 300.23) déposé aux archives de l'Université.

Le secrétaire général,

Alexandre Chabot